

fut déposé et excommunié par l'autorité de saint Pierre, et le royaume de France déclaré en interdit.

Dans ce siècle, les suites d'un anathème étaient terribles pour les rois; aussi Louis s'empessa-t-il de reconnaître l'archevêque de Bourges, pour obtenir que le saint-père levât la sentence d'excommunication.

En Italie, Arnaud de Brescia, disciple d'Abailard, commençait ses prédications sur la vie efféminée des prêtres et sur les désordres des moines. Cet homme courageux, le précurseur de la réforme, s'élevait avec force contre les ecclésiastiques débauchés; il leur reprochait leur avarice sordide, leur amour effréné des grandeurs, leur hypocrisie et leur lubricité; enfin par son éloquence il parvint à soulever un parti formidable contre le clergé. Le saint-père essaya, mais inutilement, de l'anéantir avec les foudres du Vatican; les doctrines d'Arnaud de Brescia avaient frappé les esprits; et se répandaient dans toutes les villes avec une incroyable rapidité; Rome surtout, divisée entre les deux factions des Guelfes et des Gibelins, embrassa avec ardeur le parti de l'excommunié; les citoyens se soulevèrent contre le pape; s'assemblèrent au Capitole, et rétablirent l'ancienne institution du sénat, abolie depuis des siècles.

Innocent conçut un si violent chagrin de n'avoir pu arrêter les effets d'une révolution qui portait une aussi grave atteinte à l'autorité pontificale, qu'il fut attaqué d'une maladie dangereuse à laquelle il succomba le 24 septembre 1143. Il fut enterré à Saint-Jean de Latran.

## CÉLESTIN II,

MANUEL COMNÈNE,  
empereur d'Orient.

170° PAPE.

LOUIS LE JEUNE,  
roi de France.

Election de Célestin. — Lettre du pape à Pierre, abbé de Cluny. — Réponse du moine au souverain pontife. — Célestin meurt après cinq mois de pontificat.

Le jour même de la mort d'Innocent II, les Guelfes, partisans des papes, et les Gibelins, partisans des empereurs, se disputèrent le droit d'élire un nouveau pontife; mais pendant leurs discussions, le peuple et les principaux magistrats de Rome élevèrent Guy de Castel au trône pontifical, et le proclamèrent sous le nom de Célestin II.

Aussitôt qu'il fut installé sur le trône de l'Apôtre, le nouveau pape adressa une lettre à Pierre, abbé de Cluny, avec lequel il était en relations d'amitié; il lui apprenait que son élection avait eu lieu dans la basilique de Saint-Jean de Latran, aux acclamations du clergé et du peuple, et le prévenait qu'il n'avait accepté la suprême dignité de l'Église que pour réformer les désordres des ecclésiastiques et des moines italiens.

Pierre, dans sa réponse, encourage le saint-père à réprimer sévèrement la licence des prêtres, et donne de grands éloges à Arnaud de Brescia; il termine sa lettre en annonçant au pontife qu'il entreprendra le voyage de Rome pour renouveler leur ancienne amitié. Mais il ne put réaliser ce projet, car

le pape Célestin mourut le 9 mars 1144, après un règne de cinq mois et demi; il fut inhumé à Saint-Jean de Latran.

Quelques mois avant la mort de Célestin, le patriarche Michel Oxite renouvela en Orient la persécution contre les Bogomiles, hérétiques qui avaient déjà été poursuivis sous l'empereur Alexis Comnène. Ces schismatiques enseignaient dans leur doctrine que le premier fils de Dieu, nommé Satanaël, s'étant révolté contre son père, avait entraîné dans la rébellion un grand nombre d'anges; que pour ce crime, ayant été exilé sur la terre, il avait créé toutes les choses visibles, et trompé Moïse en lui donnant l'ancienne loi; que depuis, Dieu le Père avait engendré un second fils appelé Jésus-Christ, qui était venu détruire la puissance de Satanaël, et l'enfermer dans les abîmes de la géhenne, en retranchant de son nom la syllabe angélique, en sorte qu'il s'appelait maintenant Satanas.

D'après les Bogomiles, l'incarnation du Verbe, sa vie sur la terre, son baptême, ses prédications, sa pâque, sa mort, sa résurrection, n'avaient été que des apparences trompeuses; et ils regardaient comme une folie d'en faire des dogmes religieux.

Pour arrêter les progrès de l'hérésie, Michel trouva que le moyen le plus expéditif était de livrer au supplice le moine Niphon, chef de la doctrine. Par ses ordres on arracha au pauvre religieux, un à un, tous les poils d'une barbe magnifique qui descendait jusque sur ses sandales; on l'appliqua à la question, on lui arracha les yeux, et ensuite on le fit monter sur le bûcher.

## LUCIUS II,

MANUEL COMNÈNE,  
empereur d'Orient.

171<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS LE JEUNE,  
roi de France.

Élection de Lucius II. — Son histoire avant son pontificat. — Trêve avec le roi Roger. — Différends entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Dol. — Primatie de Tolède. — Suite de la révolte des Romains contre la papauté. — Les citoyens s'emparent des rentes de la ville. — Lettres du pape et des séditeux à l'empereur Conrad. — Celui-ci accueille favorablement les envoyés du pontife. — Lucius se met à la tête des troupes et assiège les sénateurs romains dans le Capitole. — Il est tué d'un coup de pierre dans la mêlée.

Le lendemain de la mort de Célestin, les cardinaux et les nobles du parti de la cour de Rome s'étant rassemblés secrètement au palais de Latran, sans la participation du clergé et du peuple, choisirent pour souverain pontife Gérard, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix, et le consacèrent sous le nom de Lucius II.

Ce pontife était de Bologne, et depuis son enfance il avait été destiné à l'état ecclésiastique; Honorius l'avait fait venir à Rome sur la recommandation d'un de ses parents, et l'avait nommé cardinal et bibliothécaire de l'Église. Dans la suite Gérard fit reconstruire la basilique de son titre, en augmenta les revenus par des extorsions, et y fonda une communauté

de chanoines réguliers. Innocent II, qui connaissait son habileté, le créa chancelier après la mort d'Aimeri; enfin il le nomma camérier et lui confia la garde des trésors de Saint-Pierre.

Lucius, au lieu de chercher par une conduite prudente à faire oublier son élection frauduleuse, se montra orgueilleux, avare, vindicatif, et entreprit de rétablir dans Rome le despotisme pontifical. Néanmoins, avant d'entrer ouvertement en lutte avec le peuple, il jugea prudent de s'assurer la protection de l'empereur et des autres princes de l'Italie. D'abord il conclut une trêve avec Roger, roi de Sicile, et il le détermina, moyennant un tribut énorme, à lui prêter le secours de ses troupes pour assujettir les Romains à son odieuse tyrannie; ensuite il envoya des ambassadeurs aux rois de France, d'Angleterre et d'Allemagne pour implorer leur appui.

Pendant que ses légats se rendaient dans les différentes cours de l'Europe, le saint-père paraissait uniquement occupé de rétablir la concorde entre les prélats des Gaules et d'Espagne. Il termina le différend qui existait, depuis le pontificat d'Urbain II, entre les sièges de Tours et de Dol, relativement à la juridiction des évêchés de Bretagne, que Hugues, métropolitain de Tours, avait toujours réclamée, en vertu de l'ordonnance du pape Urbain, sans pouvoir l'obtenir. Innocent II avait précédemment donné à Geoffroi, prélat de Chartres, son légat, pleins pouvoirs pour décider cette affaire; mais la mort du pontife ayant empêché que cette contestation fût réglée définitivement, l'évêque de Dol obtint de nouveau d'en référer au saint-siège pour prononcer un juge-

ment sans appel. Or voici le décret que Lucius publia à ce sujet : « Nous avons examiné en conseil les titres de la métropole de Tours, et particulièrement la bulle de notre prédécesseur Urbain; et après avoir pris l'avis de nos évêques, des cardinaux, des abbés et des seigneurs, nous avons investi, par le bâton épiscopal, l'archevêque Hugues du droit de juridiction absolue sur tous les prélats de la province de Bretagne. Cependant, nous déclarons que notre frère Geoffroi, chef du clergé de Dol, aussi longtemps que Dieu lui donnera vie, gouvernera ce diocèse, sans relever d'autre autorité que de celle du saint-siège, et nous lui adressons le pallium afin de récompenser l'obéissance qu'il nous a toujours témoignée. Donné au palais de Latran, le 13 mai 1144. »

Lucius rendit un second jugement en faveur du métropolitain Raimond de Tolède, auquel il accorda la primatie sur toute l'Espagne et sur les Églises qui avaient perdu leurs prélats par suite de l'invasion des Sarrasins. Dans la même séance, il reçut des mains de l'archevêque l'acte par lequel Alphonse, duc de Portugal, s'engageait à payer à la cour de Rome un tribut annuel de quatre livres pesant d'or, en échange du titre de roi.

Mais si les peuples étrangers paraissaient soumis au saint-père, il n'en était pas de même des Romains, qui se montraient chaque jour plus hostiles à la papauté; enfin les prédications d'Arnaud de Brescia exaltèrent les esprits; une nouvelle révolution éclata, le peuple se rassembla en armes, se déclara indépendant de la juridiction des pontifes, et nomma un patrice pour gouverner Rome. Cette éminente dignité fut confiée à Jourdain, fils de Pierre de Léon; tous les

citoyens lui prêtèrent serment de fidélité comme s'il eût été souverain absolu, et de la même manière que leurs ancêtres l'avaient fait pour Charlemagne et pour Othon le Grand. Ensuite le sénat se rendit en corps au palais de Latran, réclama à Lucius, au nom de la nation, tous les droits régaliens dont les papes s'étaient emparés, et lui déclara qu'à l'avenir il devait se contenter pour son entretien des oblations des fidèles, ainsi que le commandait l'Évangile et que l'avaient pratiqué pendant plus de six siècles les évêques de Rome.

Jourdain s'empara également des rentes de la ville, nomma des officiers pour remplacer les créatures du pape, et fit rendre la justice au nom des citoyens.

Le saint-père et ses cardinaux voulurent s'opposer à ces innovations dangereuses; comme la force leur manquait, ils furent contraints de céder aux volontés du peuple. Dans cette extrémité, Lucius envoya de nouveaux légats à l'empereur Conrad, avec des lettres remplies de flatteries et de lâchetés, afin de décider le prince à venir au secours de l'Église romaine. De son côté le sénat, instruit des démarches secrètes du pape, envoya des ambassadeurs à la cour d'Allemagne, avec des lettres écrites par les principaux Gibelins. « Nous » voulons, disaient les sénateurs au prince, rétablir l'empire » romain comme aux siècles des Constantin et des Justinien, » afin qu'il soit digne de vous avoir pour chef suprême. Nous » avons enlevé de vive force les maisons crénelées et les » tours des seigneurs qui refusaient de reconnaître votre au- » torité; les unes ont été rasées, les plus importantes sont » encore debout et prêtes à recevoir vos troupes. Nous vous » engageons à établir votre résidence dans notre ville, parce

» que vous pourrez commander d'une manière absolue sur » toute l'Italie, et que vous serez maître de châtier l'in- » solence des prêtres, qui ont si souvent bouleversé vos » états. Enfin, nous jugeons de notre devoir de vous in- » former que Lucius a traité avec Roger le Sicilien; qu'il lui » a donné le bâton et l'anneau pastoral, la dalmatique, la » tiare et les sandales, et le droit de ne plus relever du saint- » siège pour les affaires ecclésiastiques. »

Conrad le Dévot refusa d'admettre en sa présence les députés des Romains, et ne fit aucune réponse à la lettre que ceux-ci lui avaient envoyée; au contraire, il accueillit avec de grands honneurs les légats du pape, parmi lesquels se trouvait Guy de Pise, cardinal chancelier, l'homme d'état le plus habile de l'époque. Guy obtint de l'empereur l'assurance de sa protection et la permission de lever une armée nombreuse pour la défense de l'Église.

Mais les esprits étaient à Rome dans un tel état d'exaspération, que le pape, excité par les Guelfes, n'attendit pas même le retour de ses envoyés; il rassembla à la hâte quelques troupes, se mit à leur tête, et vint attaquer le sénat dans le Capitole.

On raconte que Lucius, une hache à la main, frappait lui-même contre les portes de cet édifice pour les briser, et que déjà elles s'ébranlaient sous ses efforts lorsqu'il tomba frappé au front par une pierre. Lucius mourut le lendemain, 5 février 1145; il avait régné environ une année.

Sous son pontificat parut un ouvrage très-remarquable de Pierre de Cluny, le célèbre ami de Célestin II. Il était divisé en deux parties: la première était une réfutation des erreurs

de Mahomet; la seconde se composait de statuts à l'usage des couvents de son ordre, dont la discipline était singulièrement relâchée, si l'on en juge par ses statuts eux-mêmes. En voici quelques-uns :

« Défense aux moines de Cluny de manger des poules  
 » d'eau et des canards sauvages les vendredis, sous prétexte  
 » que ces oiseaux sont aquatiques. — Défense, après le repas  
 » du soir, d'user d'hypocras, c'est-à-dire de vin cuit avec  
 » du sucre, du miel et des épices. — Défense de faire plus de  
 » trois repas par jour; de porter des parures et des étoffes  
 » précieuses; d'avoir plus de deux domestiques, et de rester  
 » dans les parloirs avec des jeunes femmes pendant les heures  
 » de nuit. — Défense de jouer de l'or, d'élever des singes,  
 » et de se retirer dans les cellules avec les novices, sous  
 » prétexte de les former à la prière. — Défense de recevoir  
 » de jeunes moines sans une autorisation spéciale de l'abbé,  
 » parce qu'on remplit l'abbaye de vagabonds et de débau-  
 » chés infâmes.

» Les abbés devront chercher à rétablir le travail des mains  
 » autant qu'il sera possible, parce qu'il est déplorable de voir  
 » à quel point l'oisiveté s'est établie dans les cloîtres. Ces de-  
 » meures, que le pieux saint Benoît avait élevées pour mo-  
 » raliser la société chrétienne, ont abandonné la sainte mis-  
 » sion de leur fondateur, et sont devenues des maisons de  
 » corruption et d'infamie..... »

## EUGÈNE III,

MANUEL COMNÈNE,  
 empereur d'Orient.

172<sup>e</sup> PAPE.

LOUIS LE JEUNE,  
 roi de France.

Élection d'Eugène. — Arnaud de Brescia vient une seconde fois à Rome. — Il fait révolter les Romains au nom de la liberté. — Le pape se sauve de la ville sainte. — Eugène se réfugie à Viterbe. — Députation des évêques d'Arménie. — Seconde croisade. — Le pape revient à Rome. — Il se sauve de nouveau et se réfugie en France. — Combat entre les officiers du pape et les chanoines de Sainte-Geneviève. — Mauvais succès de la croisade. — Concile de Paris contre Gilbert de la Porée. — Condamnation d'Eon de l'Étoile. — Le roi de Castille accuse le pape d'avoir vendu le titre de roi de Portugal à Henriquez Alphonse. — Voyage d'Eugène à l'abbaye de Clairvaux. — Traité entre l'empereur et le pape. — Nouvelle dissension entre les deux souverains. — Jourdain des Ursins est envoyé en Allemagne comme légat. — Origine des archevêchés en Irlande. — Mort d'Eugène.

Après la fin tragique de Lucius II, le patrice Jourdain, le sénat et le peuple s'assemblèrent pour nommer un pape favorable à la nouvelle révolution; mais déjà les cardinaux s'étaient réunis en secret au couvent de Saint-Césaire, et avaient proclamé l'abbé Pierre Bernard souverain pontife, sous le nom d'Eugène II.